



Albi, le 30 juin 2014

La préfète communique :

Elections Sénatoriales du 28 septembre 2014 : Publication du tableau des électeurs sénatoriaux

A la suite de l'élection par les conseils municipaux des délégués et des suppléants, la préfète du Tarn a publié un arrêté le 27 juin dernier établissant le tableau des électeurs sénatoriaux du Tarn.

Ce tableau comporte l'ensemble des 1 067 électeurs composant le collège électoral :

- les membres de droit : députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux ;
- les 1 004 délégués des communes et leurs suppléants élus le 20 juin ou de droit (conseillers municipaux des communes supérieures à 9 000h).

Ce tableau, dont un extrait est affiché dans chaque mairie, est également consultable sur le site internet de la préfecture www.tarn.gouv.fr

À partir de 2011, les sénateurs sont renouvelables par moitié, en deux séries, tous les trois ans, pour tenir compte de la réduction de neuf à six ans de la durée du mandat sénatorial.

Suite au décret n° 2014-532 du 26 mai 2014, les élections sénatoriales auront lieu le **28 septembre 2014**. Elles devront permettre d'élire 178 sénateurs dont 2 pour le Tarn, au scrutin majoritaire à deux tours.

Au premier tour, nul ne peut être élu s'il n'a pas réuni la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits. Au second tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

Le candidat et son remplaçant doivent être de sexe différent. Nul ne peut être candidat au second tour s'il ne s'est présenté au premier tour. De même, les candidats du second tour ne peuvent désigner d'autres remplaçants que ceux qu'ils avaient désignés pour le premier tour.

Quelles sont les circonscriptions concernées ? Combien de sièges sont à pourvoir ? Comment les sénateurs sont-ils élus ? Qui peut être candidat ?

Pour tous ces renseignements, rendez-vous sur la page du Sénat :

<http://www.senat.fr/senatoriales2014/index.html>

Contacts Presse :

Marie LACAN - 05 63 45 62 34 / 06 18 28 61 33 – marie.lacan@tarn.gouv.fr

Stéphanie TAILLEFER - 05 63 45 60 87 / 06 73 69 55 68 - stephanie.taillefer@tarn.gouv.fr

Adresse postale : Place de la préfecture, 81 013 ALBI CEDEX

Téléphone : 05 63 45 61 61 _ Courriel : courrier@tarn.gouv.fr _ Site internet : <http://www.tarn.gouv.fr>